

De bons conseils

ÉTÉ 2019

Quel est le rôle d'un gestionnaire de portefeuille?

Un entretien avec Judith Chan, première directrice, Solutions de portefeuille, Banque Scotia



Judith Chan

Première directrice, Solutions de portefeuille
Banque Scotia

Votre conseiller de la Banque Scotia est LA personne qu'il vous faut pour concevoir un plan financier qui vous aidera à atteindre vos objectifs – que vous épargniez pour la retraite, l'achat d'une première maison ou pour financer les études de vos enfants. Mais qui s'occupe de la gestion des fonds que votre conseiller et vous avez sélectionnés pour votre plan financier?

Les gestionnaires de portefeuille effectuent plusieurs tâches importantes dans les coulisses, supervisant la gestion quotidienne des fonds communs, tout en prospectant assidûment les marchés et les entreprises afin de repérer les meilleurs placements possible. Quand les gens pensent à un gestionnaire de portefeuille, ils l'imaginent souvent en train de

sélectionner, d'acheter ou de vendre des actions. Or, les responsabilités d'un gestionnaire de portefeuille dépendent souvent de la taille ou de la portée des fonds gérés.

Pour mieux cerner les responsabilités d'un gestionnaire de portefeuille, nous nous sommes entretenus récemment avec Judith Chan de la Banque Scotia. À titre de première

« Nous ne cherchons pas seulement à créer des portefeuilles, mais à créer des portefeuilles conçus de manière à produire des résultats uniques pour leurs détenteurs, explique Judith Chan. Qu'il s'agisse de préserver la valeur de capitaux, maximiser les possibilités de croissance, générer des revenus élevés ou une combinaison de ces objectifs. »



directrice des Solutions de portefeuille de la Banque Scotia, Judith est tout sauf une gestionnaire de portefeuille traditionnelle. Supervisant une gamme de **programmes uniques** comptant plus de 35 milliards de dollars d'actifs gérés, Judith se concentre davantage sur le tableau d'ensemble.

Plutôt que d'acquiescer et de vendre des actions et des obligations individuelles, Judith évalue et sélectionne constamment des gestionnaires de portefeuille (et leurs fonds respectifs) pour veiller à ce que les Solutions de portefeuille de la Banque Scotia comptent sur des gestionnaires de placements expérimentés et talentueux, afin de bâtir des portefeuilles proposant une combinaison d'actifs optimale répondant aux objectifs de chaque fonds.

« Nous ne cherchons pas seulement à créer des portefeuilles, mais à créer des portefeuilles conçus de manière à produire des

résultats uniques pour leurs détenteurs, explique Judith Chan. Qu'il s'agisse de préserver la valeur de capitaux, maximiser les possibilités de croissance, générer des revenus élevés ou une combinaison de ces objectifs. »

Peu importe leurs objectifs de placement particuliers, chaque Solution de portefeuille de la Banque Scotia mise sur une forte diversification pour atténuer l'effet de l'instabilité des marchés, sur une gestion active pour procéder à des acquisitions sélectives et sur une répartition stratégique d'actifs pour faire en sorte que la combinaison d'actifs de chacun des cinq fonds soit optimale et adaptée à la tolérance au risque de chaque investisseur.

Répartition stratégique d'actifs

Processus qui consiste à diversifier les placements entre différentes catégories d'actifs, tels que des actions, des obligations, des actifs immobiliers et des espèces, pour mieux gérer le risque.

...suite

...suite

Travaillant dans le secteur des services financiers depuis 15 ans, Judith Chan est une véritable «gestionnaire d'actifs», dévouée à anticiper la progression de différentes combinaisons de catégories d'actifs au fil du temps, plutôt qu'une gestionnaire de portefeuille au sens traditionnel.



Une équipe collaborative

Appuyée par trois analystes dévoués aux succès de son équipe, Judith Chan reconnaît qu'en gestion de portefeuilles, les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas. «Les membres de notre équipe suivent le rendement de nos placements et discutent de tout enjeu d'importance, qu'il ait trait au marché, à la gestion ou au rendement. Nos discussions débouchent généralement sur des solutions que nous étudions soigneusement», confie-t-elle.

Judith Chan souligne que la presque totalité des initiatives de son équipe est consacrée à l'étude des marchés, à l'évaluation des diverses catégories d'actifs et à l'examen des gestionnaires de portefeuille et de leur société de gestion de placement. Tout ça dans l'optique de générer des rendements positifs à long terme pour les investisseurs.



Faire équipe avec les bons gestionnaires de portefeuille

Trouver les meilleurs gestionnaires pour une catégorie d'actif en particulier (par exemple, les actions américaines ou les obligations de marchés émergents) s'avère un défi colossal aux conséquences retentissantes. C'est pour cela que l'équipe des Solutions de portefeuille Scotia fait appel aux services de spécialistes en placement talentueux de partout dans le monde – des États-Unis à l'Australie, en passant par le Canada et l'Écosse.

S'il est vrai que la constance et la productivité représentent des critères importants de sélection de gestionnaires, Mme Chan souligne qu'il est tout aussi crucial de miser sur des gestionnaires aux pratiques et philosophies de placement complémentaires, ce qui assure une saine diversification des Solutions de portefeuille Scotia.

De plus, Mme Chan explique qu'elle et son équipe sont toujours à l'affût de sociétés de placement se distinguant par le talent de leurs gestionnaires de placement, la stabilité de leur environnement, la prudence de leur gestion du risque et le respect rigoureux de la réglementation en vigueur.

«L'atteinte de rendements solides n'est qu'un point de départ», résume-t-elle.

Comme pour toute autre entreprise, certains changements sur le plan du personnel ou de la direction peuvent souvent avoir une incidence sur les placements. Par conséquent, nous procédons régulièrement à l'évaluation de tous les gestionnaires pour nous assurer que leur rendement demeure élevé et qu'ils ne dérogent pas du style et des objectifs de placement déclarés. Pour y arriver, nous devons établir un dialogue constant avec les sociétés de placement et les gestionnaires de portefeuille partenaires.



La gestion du risque, un enjeu majeur

Bien que le suivi et l'évaluation constants des gestionnaires de portefeuille constituent un important mécanisme de protection, Judith Chan a vite fait de souligner les nombreux aspects de la gestion du risque des portefeuilles. «Nous comptons sur des outils sophistiqués et des logiciels pour nous aider à cerner l'ensemble des risques que nous prenons. Nous procédons à des analyses statistiques pour déterminer comment évolueront les différentes combinaisons de catégories d'actifs au fil du temps dans différents contextes et nous soumettons souvent les portefeuilles à des simulations de crise pour déterminer si les risques sont acceptables.»

Même s'il est important de toujours garder une vue d'ensemble, Mme Chan souligne que chaque fond est évalué rigoureusement afin de s'assurer qu'il s'aligne sur les objectifs de placement énoncés ou qu'il n'est pas surexposé à une catégorie d'actif, à un secteur ou à une région en particulier. «Nous

prenons la gestion du risque très au sérieux et, comme toujours, la diversification est primordiale», déclare-t-elle.

En définitive, les fonds tout-en-un comme les Solutions de portefeuille Scotia cherchent à fournir une solution de placement simplifiée et à apporter la tranquillité d'esprit aux conseillers et aux investisseurs.

«Nous proposons un éventail de solutions complètes optimisées et continuellement gérées, dit Judith Chan. La complexité des portefeuilles n'est pas toujours évidente. Il faut également comprendre que notre travail, comme le rééquilibrage, la répartition de l'actif, la sélection des fonds, la gestion du risque et la surveillance, se fait dans les coulisses.»

Bien qu'il n'y ait jamais de contact entre les clients et les gestionnaires de placements qui gèrent leurs fonds, les conseillers de la Banque Scotia, quant à eux, rencontrent souvent les gestionnaires pour obtenir leurs conseils sur les marchés et les fonds qu'ils gèrent. Les connaissances approfondies de ces derniers sont essentielles, car elles permettent aux conseillers de fournir les meilleurs conseils financiers possible aux investisseurs.

Pour en apprendre davantage sur les diverses solutions de placement proposées par la Banque Scotia, allez à www.fondsscotia.com ou rencontrez un conseiller de la Banque Scotia. ■

« Nous proposons un éventail de solutions complètes optimisées et continuellement gérées, dit Judith Chan. La complexité des portefeuilles n'est pas toujours évidente. Il faut également comprendre que notre travail, comme le rééquilibrage, la répartition de l'actif, la sélection des fonds, la gestion du risque et la surveillance, se fait dans les coulisses. »



PLACEMENTS

Le risque, revu et corrigé.

Même si, au Canada comme aux États-Unis, les indices boursiers montent depuis décembre, de nombreux investisseurs à long terme continuent de faire preuve d'attentisme et de se contenter de placements prudents, peut-être refroidis par les tensions commerciales persistantes entre les États-Unis et la Chine ou le poids du feuilleton du Brexit.

Généralement, quand l'investisseur pense au risque, il se concentre surtout sur les fluctuations journalières des cotes et de ses placements, en mettant surtout l'accent sur l'activité récente. C'est ce que les experts de la finance comportementale appellent le « parti pris de la récence ». Le même phénomène incite les amateurs de sports à surévaluer la performance récente de leur équipe favorite plutôt que son parcours à long terme. C'est aussi ce qui amène le joueur de poker à doubler sa mise en se fiant à sa dernière main gagnante. Bref, il ne s'agit certainement pas d'une approche efficace.

Le plus grand risque est de n'en prendre aucun



Laisser le risque du marché, réel ou perçu, teinter votre planification à long terme donne lieu à un inconvénient très concret. Une approche trop prudente dans vos placements peut limiter votre potentiel de croissance et ainsi augmenter le risque de ne pas atteindre vos objectifs d'épargne retraite ou d'être à court d'argent, surtout après avoir tenu compte de l'inflation.

Qu'est-ce que le risque de longévité?



Le **risque de longévité** est l'une des grandes préoccupations des retraités et représente le risque que votre épargne s'épuise de votre vivant. Ce risque devient un enjeu à la retraite, lorsque les retraités comptent habituellement sur un montant d'argent fixe pour financer leur retraite sans toutefois savoir combien de temps ils pourront vivre de leur épargne.

En diversifiant votre portefeuille pour atteindre un équilibre entre la prudence et la croissance, vous pouvez dynamiser la valeur de votre portefeuille à long terme et contrer le risque de longévité.

Toute décision d'accroître le potentiel de rendement de votre portefeuille s'accompagne d'un risque supplémentaire, qui peut toutefois être encadré par une planification judicieuse et un équilibre harmonieux des placements pour chacune des étapes de votre existence. ■

Espérance de vie au Canada

L'espérance de vie au Canada est de 81 ans pour les hommes et de 85 ans pour les femmes.¹



En raison de l'allongement de leur espérance de vie, les retraités doivent pouvoir compter plus longtemps sur leur épargne-retraite.

¹ 2019 World Population Review (<http://worldpopulationreview.com/countries/life-expectancy/>)

Selon un sondage de la Banque Scotia : Principales préoccupations à la retraite des Canadiens²



70 %

Ne pas avoir assez de fonds pour financer sa retraite



66 %

Sous-estimer les fonds nécessaires pour maintenir leur qualité de vie à la retraite

² Source : Banque Scotia - Marque mondiale et Observatoire clients, Sondage sur les placements, janvier 2019.

Assurez-vous que votre portefeuille vous permettra d'atteindre tous vos objectifs; parlez-en avec votre conseiller de la Banque Scotia.

PLANIFICATION DE LA RETRAITE

5 éléments à considérer pour une retraite anticipée

À l'approche de la retraite, de nombreux Canadiens rêvent de devancer leur départ et de filer au chalet ou en Floride pour se la couler douce. C'est bon de rêver, mais la retraite anticipée n'est pas à prendre à la légère.

Peu importe où vous en êtes dans votre planification, voici quelques éléments à considérer avant de mettre vos plans à exécution.



Le chiffre magique : combien devez-vous épargner?

Selon un sondage sur les placements effectué par la Banque Scotia en 2019, la majorité des Canadiens (65 %) qui ont pris leur retraite ou qui prévoient le faire dans un avenir rapproché estiment avoir besoin de moins d'un million de dollars pour financer leur retraite idéale. Le montant moyen pour financer la retraite idéale est estimé à près de 700 000 \$ (697 002 \$)¹.

Le montant exact dont vous aurez besoin dépend de la personne à qui vous posez la question.

Bon nombre de planificateurs financiers suggèrent que 1 million \$ est le seuil minimum pour une retraite en toute sécurité. D'autre part, certains futurs retraités estiment pouvoir s'en sortir avec seulement la rente de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada, ce qui est loin d'être un plan adéquat.

Bien qu'il n'y ait pas de chiffre magique exact – l'épargne dont vous aurez besoin dépend surtout de vos habitudes personnelles en matière de dépenses et de style de vie. C'est une bonne idée de faire le point sur votre épargne actuelle et d'évaluer vos attentes.

Quelle est la valeur de vos comptes de retraite et d'épargne? Quelle est la valeur de votre actif actuel (maison, voitures,

placements immobiliers, etc.)? Combien pensez-vous recevoir de la SV et du RPP (n'oubliez pas que plus vous quittez le marché du travail tôt, moins vous recevrez)? Avez-vous encore des dettes?



L'autre chiffre magique : combien prévoyez-vous dépenser?

Plusieurs experts en planification de retraite suggèrent d'évaluer les dépenses entre 70 et 80 % du budget préretraite. Si vous êtes comme la plupart des Canadiens et n'avez pas de budget établi, prenez le temps d'examiner vos dépenses actuelles. Calculez vos frais fixes (loyer ou versement hypothécaire, services publics, etc.), puis passez en revue vos relevés bancaires et de carte de crédit pour évaluer vos dépenses diverses.

En évaluant vos dépenses, vous serez peut-être même en mesure de repérer les dépenses inutiles et, en bout de ligne, d'épargner encore plus en prévision de votre retraite.



Quels seront mes frais de soins de santé éventuels?

Les frais médicaux imprévus peuvent considérablement nuire à vos plans de retraite. Bien qu'il soit impossible de prévoir l'avenir, il est important d'être réaliste à l'égard des frais médicaux – surtout si vous souffrez d'une maladie chronique comme le diabète ou l'hypertension. Si vous n'avez pas vu un médecin depuis un certain temps, pourquoi ne pas prendre un rendez-vous dès maintenant?

¹Toutes les données sont tirées de : Banque Scotia – Marque mondiale et Observatoire clients, Sondage sur les placements, janvier 2019.

...suite



Les Canadiens et leurs plans pour la retraite

26 %

s'attendent à quitter la population active entre **65 et 69 ans**

16 %

entre **60 et 64 ans**

10 %

entre **55 et 59 ans**

Source : Banque Scotia – Marque mondiale et Observatoire clients, Sondage sur les placements, janvier 2019



Principale source de revenus de retraite des Canadiens

25 %

> Régime de retraite personnel de l'employeur

24 %

> Épargne personnelle REER/FERR

19 %

> Régimes gouvernementaux

11 %

> Épargne personnelle hors REER/FERR

Source : Banque Scotia – Marque mondiale et Observatoire clients, Sondage sur les placements, janvier 2019.

...suite



Êtes-vous émotivement prêt à prendre votre retraite?

La question peut sembler banale, mais il n'en demeure pas moins qu'un bon nombre de futurs retraités n'ont jamais réfléchi à la vie après la retraite. Pour la majorité d'entre nous, le travail détermine l'image que nous avons de nous-mêmes et constitue l'essentiel de notre vie sociale. Êtes-vous toujours heureux dans votre travail? Comment prévoyez-vous occuper vos journées une fois à la retraite?



Avez-vous songé à un travail à temps partiel?

Lorsque vous aurez fait tous vos calculs, vous en viendrez peut-être à la conclusion que la retraite anticipée n'est pas financièrement possible. Si vous pensez être près

du but, vous pourriez considérer le travail à temps partiel en attendant votre départ officiel à la retraite. Ainsi, vous maintiendrez une source de revenus et aurez de quoi occuper vos journées. Cette option ne convient pas à tous, mais elle vaut la peine d'être explorée avant de quitter définitivement le marché du travail.

La planification de la retraite peut être une tâche déroutante, mais la Banque Scotia peut vous aider.

Grâce à nos conseillers professionnels, nos outils de planification et notre vaste gamme de solutions de placements, nous pouvons vous aider à élaborer le plan de retraite qui vous convient. Prenez rendez-vous avec votre conseiller de la Banque Scotia dès aujourd'hui. ■

TECHNOLOGIE

La Banque Scotia offre de nouveaux outils pour simplifier vos opérations bancaires.

Appli des services bancaires mobiles de la Banque Scotia

La nouvelle appli de la Banque Scotia.
Téléchargez-la maintenant!

[Détails](#)

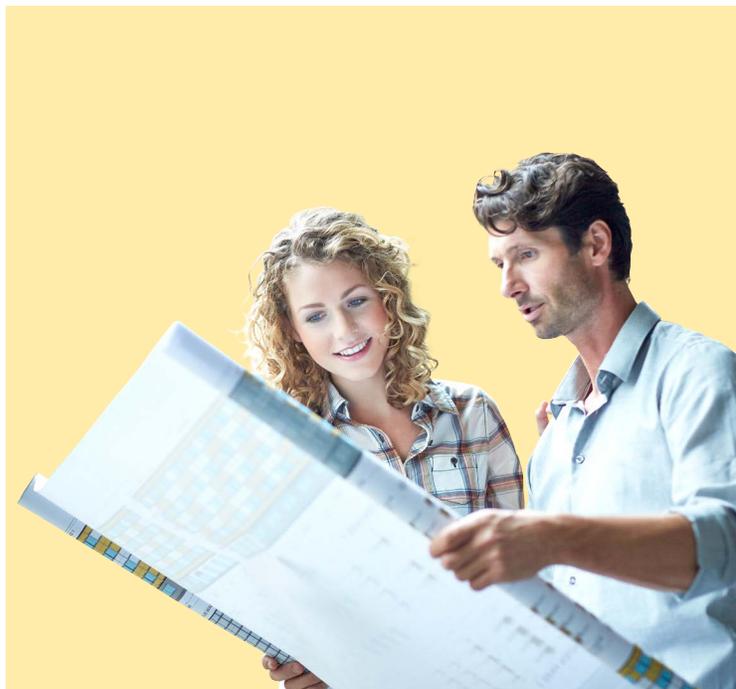
Caractéristiques :

- Virez des fonds et payez des factures en seulement quelques touches et un glissement du doigt.
- Déposez un chèque.
- Envoyez des fonds.
- Modifiez votre mot de passe.
- Ajoutez des bénéficiaires pour les paiements de factures et les virements électroniques.
- Consultez vos relevés, partout et en tout temps.

FORMATION POUR INVESTISSEURS

3 conseils essentiels pour les acheteurs d'une première maison

Profitez des bonnes occasions



Bien que certains acheteurs d'une première maison croient que la première étape de leur démarche consiste à trouver la propriété idéale, il est préférable de bien se préparer avant de partir à la recherche d'une maison.

Voici quelques conseils pour saisir l'occasion lorsque vous aurez trouvé la perle rare :



Une assurance hypothécaire est exigée

par le gouvernement du Canada lorsque la mise de fonds d'un acheteur est inférieure au seuil de 20 % nécessaire pour obtenir un prêt hypothécaire ordinaire. Cette assurance protège les prêteurs contre les pertes découlant du défaut de paiement d'un client hypothécaire.

Conseil n° 1

Épargnez pour la mise de fonds.



La première étape du processus d'achat d'une maison consiste à épargner au maximum. N'oubliez pas que plus votre mise de fonds sera élevée, moins vous devrez emprunter. De plus, si vous avez une mise de fonds d'au moins 20 % de la valeur de la propriété, vous n'aurez pas à payer des primes d'assurance hypothécaire.¹ De même, avec un bon coussin financier, vous n'aurez pas à vous

soucier des dépenses imprévues qui s'appliquent à l'achat d'une nouvelle maison, tels que les frais juridiques, les frais de déménagement, l'entretien, etc.

Vous pouvez vous constituer une mise de fonds en établissant un budget et en fixant le montant que vous pouvez épargner chaque mois (essayez le **Calculateur Trouver l'argent** de la Banque Scotia). Vous verrez qu'avec 100 \$ par mois, vous pouvez accumuler un montant intéressant au fil du temps.

Vous pouvez aussi considérer des options qui arrondissent le montant de vos achats par carte de débit et qui versent la différence dans un compte bancaire, tel que le programme d'épargne **Déposez la monnaie**^{MC} de la Banque Scotia.

Vous pouvez aussi opter pour d'autres sources de financement, comme **le Régime d'accèsion à la propriété**, un programme créé par le gouvernement fédéral qui permet aux acheteurs d'une première maison de retirer de l'argent de leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour effectuer leur mise de fonds.

Plus tôt cette année, le gouvernement fédéral a augmenté le montant que les acheteurs d'une première maison peuvent retirer de leur REER. En effet, le plafond est maintenant de 35 000 \$. Cette limite n'avait pas été rajustée depuis 10 ans. Au titre du programme, les acheteurs conjoints d'une première maison peuvent désormais retirer 35 000 \$ chacun, pour une mise de fonds totale de 70 000 \$.

¹Certaines conditions s'appliquent.

Conseil n° 2

Empruntez selon vos moyens.



Les prêteurs calculent habituellement votre capacité d'emprunt selon des ratios bien établis d'endettement relatif au revenu, soit vos dépenses mensuelles reliées à l'habitation, votre revenu familial brut et toutes vos autres obligations financières, y compris les prêts, comptes de cartes de crédit, contrats de location, etc. Vous aurez une bonne idée du prêt hypothécaire que vous pourrez obtenir si vous essayez un calculateur hypothécaire en ligne, tel que l'outil **Combien pouvez-vous emprunter?** de la Banque Scotia.

Conseil n° 3

Soyez prêt à faire une offre.



Dès que vous avez mis en place votre plan d'épargne et déterminé ce que vous pouvez vous permettre, l'étape suivante consiste à faire une demande de prêt hypothécaire préapprouvé. Cette étape est très importante. En effet, si vous trouvez la maison de vos rêves, vous devrez peut-être agir rapidement, surtout dans un marché immobilier concurrentiel. Avec un prêt hypothécaire préapprouvé, vous êtes considéré comme un acheteur sérieux auprès des vendeurs et vous pouvez faire une offre sur-le-champ.

Votre conseiller de la Banque Scotia peut vous proposer diverses solutions d'emprunt qui répondront à vos besoins et vous offrir du financement hypothécaire préapprouvé qui vous aidera à accéder à la propriété. ■

LE MARCHÉ

Survol du marché

L'effet des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine continue de peser sur l'économie mondiale.

Malgré les aléas des négociations, le conflit commercial qui oppose les États-Unis et la Chine perdure. Les deux parties ont convenu de reprendre leurs pourparlers. Le président américain Donald Trump a fait certaines concessions, indiquant notamment qu'il n'imposerait finalement pas de nouveaux droits douaniers sur certains produits chinois et que certaines restrictions imposées sur le géant des technologies Huawei seraient levées. Le Fonds monétaire international a revu à la baisse ses prévisions sur la croissance économique chinoise, affirmant que le conflit commercial avec les États-Unis dégradait le bilan des risques de la Chine. En avril, l'économie a montré des signes de ralentissement généralisé et le FMI prévoit que les prochains mois seront également marqués par ce ralentissement.

La Réserve fédérale américaine tend vers un assouplissement de ses politiques.

Au cours du deuxième trimestre, la Réserve fédérale américaine (la Fed) a maintenu son taux directeur inchangé, mais a indiqué qu'elle avait assoupli ses positions depuis sa dernière réunion monétaire. Le président de la Fed, Jerome Powell, a signalé qu'un scénario de baisse de taux était de plus en plus probable et qu'il pourrait d'ailleurs se concrétiser dès juillet. M. Powell a déclaré que les perspectives économiques fondamentales demeuraient «optimistes», mais que les risques augmentaient, notamment en raison de l'escalade des tensions commerciales et des signes pointant vers un ralentissement économique ailleurs dans le monde.

Flambée des tensions entre les États-Unis et l'Iran.

Les gardiens de la révolution iranienne ont abattu un drone de surveillance américain dans le détroit d'Ormuz. Les deux pays contestent les circonstances entourant cet événement. L'Iran a accusé les États-Unis d'avoir violé son espace aérien, tandis que ces derniers ont dénoncé une «attaque non provoquée» dans l'espace aérien international. Le président Trump a autorisé des frappes en Iran avant de se rétracter à la dernière minute. Les tensions entre les deux pays découlent entre autres du retrait des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015 et de l'imposition de nouvelles sanctions sévères visant Téhéran.

Brexit : confusion au Royaume-Uni.

Au Royaume-Uni, la première ministre Theresa May a annoncé qu'elle démissionnait de ses fonctions après que son pacte du Brexit eut été rejeté et après avoir perdu l'appui du parti conservateur. Boris Johnson, qui la remplace à la tête du Parti conservateur, tentera de dénouer l'impasse et d'enfin mettre en œuvre le Brexit. L'UE a refusé de renégocier l'accord du Brexit et la majorité des parlementaires britanniques s'opposent au retrait du Royaume-Uni sans accord en place. L'issue de cette crise demeure imprévisible, le départ du Royaume-Uni de l'UE étant prévu pour le 31 octobre. ■

RENDEMENT DES MARCHÉS

(Cumul annuel en \$CA au 28 juin 2019) Source : Bloomberg

▲ 6,52 %

Indice des obligations universelles FTSE Canada

▲ 16,19 %

Indice composé S&P/TSX

▲ 18,54 %

Indice S&P 500

▲ 17,39 %

Indice MSCI Monde

▲ 10,70 %

Indice MSCI Marchés émergents

Banque Scotia.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. © Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2019. Tous droits réservés. Dans le présent document, « spécialiste en placement de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement de Placements Scotia Inc. et « conseiller de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement ou, au Québec, un représentant de courtier en épargne collective de Placements Scotia Inc. Lorsque vous achetez des fonds communs ou d'autres placements auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Placements Scotia Inc. qui peuvent aussi être des employés de la Banque Scotia et, par conséquent, vendre d'autres produits et services financiers. Les activités menées pour le compte de la Banque Scotia uniquement ne concernent pas Placements Scotia Inc. et ne relèvent pas de sa responsabilité. La Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales et sociétés affiliées, dont Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à titre indicatif seulement. Les opinions exprimées à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation d'un fonds commun géré par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente. Elles peuvent par ailleurs changer en tout temps, selon les marchés et d'autres conditions, et nous n'assumons aucune responsabilité à leur égard.

Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'est pas responsable de leur mise à jour. Dans la mesure où il contient des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à leur date de publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne les garantit pas comme tels. Aucun élément de ce document ne constitue une promesse ou une déclaration quant à l'avenir. Les investisseurs qui prévoient mettre en œuvre une stratégie devraient s'adresser à leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation et les décisions seront prises d'après l'information la plus récente.

Les Fonds Scotia^{MD} et les Fonds Dynamique^{MD} sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia et les Fonds Dynamique sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers. Placements Scotia Inc. est détenue en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse et est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels.

Un placement dans des fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les parts de fonds communs de placement ne sont pas garanties ni assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni aucun organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.